

**Rapport de la commission des finances,  
Préavis municipal N° 37-2013  
Relatif au budget communal pour l'année 2014**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La commission des finances, composée de Messieurs Jean-Pierre Monachon, Daniel Rochat, Marc Perroulaz, Jean François Perusset, Claude Brocard et de Madame Céline Guex, Monsieur Alain Pellet étant excusé, s'est réunie sur convocation de la municipalité, le jeudi 7 novembre 2013 à 18h00, en présence de la Municipalité incorpore ainsi que de Madame Anne-Laure Girard boursière communale. Cette séance avait pour but de prendre connaissance des informations et explications relatives au budget de la Bourse communale pour l'année 2014.

Après avoir reçu par courrier électronique un projet de ce budget, le préavis nous a été remis lors de cette séance.

Madame Girard a présenté et commenté les chiffres, point par point, pour chaque compte, avec en complément les explications ponctuelles et détaillées par le municipal en charge.

N'ayant pas pu passer en revue le contenu intégral du préavis, nous avons convenu d'une seconde rencontre pour le jeudi suivant même lieu et même heure.

Le jeudi 14 novembre, la commission au complet s'est réunie à la salle de la Municipalité à 18h00, en présence de Mesdames Isabelle Hautier et Isabelle Gay-Crosier, de Messieurs Pierre-André Ischi, Yves Jauner et Yvan Rochat ainsi que de Madame Anne-Laure Girard afin de poursuivre et terminer l'analyse de ce budget.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir lors de cette séance, Monsieur Daniel Traini, représentant de la Commission de gestion. Nous le remercions pour son intérêt et sa participation.

Après concertation, la commission unanime, estimant avoir reçu toutes les informations nécessaires, a décidé de se réunir le jeudi 21 novembre à 19h00 (salle de la Municipalité) afin de préparer le présent rapport.

Remarques et commentaires

Comme vous avez pu le constater, les prévisions pour 2014 ne s'annoncent pas des plus favorables au vu de l'excédent de charges de CHF 863'700.-. En effet, bien que nous ayons eu une excellente surprise concernant le résultat de l'année 2012 suite à un apport extraordinaire et que les comptes 2013 semblent maîtrisés, nous allons tout de même au devant de charges fixes en permanente augmentation. Comme nous le répétons lors de chaque exercice, les charges imposées telles que la facture sociale, la Gendarmerie Vaudoise, les soins à domicile, les transports publics, etc., ne peuvent pas être influencés par nos instances communales. Comme le précise Madame la Syndique, ceux-ci représentent environ une part de 40% du budget, soit l'équivalent de 28 points d'impôts.

Nous précisons toutefois que la Municipalité fait tout son possible pour contenir les coûts qu'elle peut maîtriser et qu'elle pose un regard avec une certaine confiance pour l'avenir. Les comptes sont établis et analysés de manière de plus en plus précise afin de garder une vue d'ensemble permettant, si nécessaire, d'intervenir rapidement.

Nous vous faisons part des quelques remarques ci-dessous qui ont attiré notre attention.

A savoir :

- Le compte 18 « Transports publics » continue à augmenter. Ceci est dû tout particulièrement à l'achat de bus navette (CHF 110'200.-) ainsi qu'à la participation au déficit de ce secteur qui a passé de CHF 193'000.- pour l'exercice précédent à CHF 216'500.- pour 2014.
- Les charges du poste Administration ont également augmenté (engagement de nouveaux collaborateurs, augmentation du tarif horaire du personnel auxiliaire, recapitalisation de la caisse de pension).
- Le montant des entrées d'impôts a été prévu avec une certaine prudence. Au vu de la situation actuelle, on peut compter sur une baisse de revenu au niveau des personnes morales.
- En résumé, sur une partie des postes énumérés dans le budget, nous constatons une tendance à la hausse qui, tous montants additionnés, influence considérablement le résultat final.  
Prenons pour exemple, le compte 61 « Police » qui passe de CHF 371'300.- en 2013 à CHF 455'400.- pour 2014.

### Lecture des comptes

Nous avons constaté que certains nouveaux éléments figurent dans les différents comptes (intérêts des emprunts et amortissement dans chaque compte, imputations internes reportées dans chaque rubrique, graphiques, commentaires, explications).

Ces éléments permettent une meilleure vision des comptes, un meilleur suivi de l'évolution et favorise un aperçu rapide et complet des différents postes.

### Investissements

Vous avez toutes et tous certainement pris connaissance du tableau des investissements (page 4 du préavis).

Il est intéressant de rappeler les commentaires qui l'accompagnent :

A raison de CHF 871'750.- **d'amortissements comptables** par année, il nous faudra encore **17.53 ans** (14,04 en 2013) pour amortir la totalité des investissements engagés à ce jour.

**Les amortissements financiers** annuels de CHF 892'650.- permettront de résorber la totalité de la dette consolidée en **14.1 ans** (11.6 ans en 2013). *Cette dette, augmentée par les crédits en cours, représentera à fin 2014, un capital à rembourser de CHF 4'613.- (4'685.- en 2013) par habitant dont le taux d'intérêt moyen est de 1.95% (2,00 % en 2013).*

Selon les dépenses et recettes prévues, ainsi que les amortissements et prélèvements aux fonds de réserves, **les investissements engagés** augmenteront de CHF 2'650'000.-.

Quant aux **investissements projetés**, il conviendra d'affiner les priorités des investissements à consentir et à financer.

### Conclusions

Nous sommes certains que nos Municipaux, avec la collaboration de notre boursière, Madame Anne-Laure Girard, ont fait de leur mieux pour contenir les dépenses au strict nécessaire pour le bon fonctionnement de la commune.

Afin de correspondre au mieux à nos objectifs et contenir nos dépenses futures, nous faisons appel à la vigilance de toutes les commissions appelées à siéger dans le cadre des prochains préavis.

La Commission des Finances unanime remercie la Municipalité et la Bourse Communale pour le travail accompli à l'élaboration de ce budget.

### Décision.

Après vous avoir exposé le présent rapport, la Commission des Finances unanime vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

### **Le Conseil communal de Penthalaz**

après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 37 - 2013, entendu le rapport de la Commission des finances chargée de l'étude de cet objet, considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. **d'adopter le budget 2014 de la Bourse communale.**

Le rapporteur: Pellet Alain



Les membres: Perroulaz Marc



Perusset Jean François



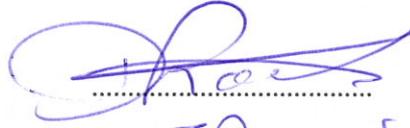
Monachon Jean-Pierre



Guex Céline



Rochat Daniel



Brocard Claude



Penthalaz, le 09.12.2013